

Déclaration

Modalités en vue d'une dépénalisation du cannabis



Accepté par la Session des jeunes par 128 voix contre 33

Année: 2016
Thème: Politique en matière de drogues
Destinataire: ---
Type d'entrée: Déclaration

Contenu:

Afin de permettre une dépénalisation du cannabis en Suisse, nous demandons :

- une réforme et une uniformisation de la prévention, avec la mise en place d'une prévention de proximité.
- une réévaluation des effets du cannabis au niveau physique, mental, thérapeutique et social.

Justification:

En premier lieu, nous tenons à préciser que le terme dépénalisation sous-entend un contrôle de la Confédération sur la production, la vente et la consommation du cannabis. Nous souhaitons cette dépénalisation, afin d'assurer la sécurité des consommateurs/-trices, de leur venir en aide, d'assécher le marché noir et de mieux encadrer la consommation. Cependant plusieurs conditions préalables et cumulatives sont nécessaires à la mise en place de la dépénalisation.

Premièrement, la répression actuelle ne porte pas ses fruits. Pour pallier à ça, une politique de sensibilisation privilégiant le dialogue est nécessaire. Dans ce but, nous proposons d'introduire un système de dialogueurs/-euses, sur les lieux de consommation. Il s'agirait de jeunes : d'ancien-ne-s consommateurs/-trices ou de professionnel-le-s du travail social. Pour ce qui est du milieu scolaire, nous souhaiterions uniformiser la prévention dans toute la Suisse et que celle-ci soit dispensée par des personnes qualifiées et complétée par des témoignages d'ancien-ne-s consommateurs/-trices.

Deuxièmement, les dernières expertises sur les effets du cannabis sont désuètes. Celles-ci considèrent encore le cannabis au même niveau que d'autres drogues dures, comme la cocaïne. Depuis, l'opinion scientifique a évolué et nous demandons donc une nouvelle étude qui prenne en compte les effets thérapeutiques du cannabis, ainsi qu'une analyse des effets physiques, mentaux et sociaux d'une consommation récréative.

En conclusion, nous proposons une dépénalisation reposant sur deux bases : une prévention solide et une meilleure connaissance des effets du cannabis.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé